Swiss Dental Hygienists

Nomination

de l'hygiéniste dentaire de l'année 2019

Critères

1. Elle considère son activité d'hygiéniste dentaire non seulement comme occupation professionnelle au sens strict du terme, mais aussi comme vocation (action au cabinet et en public, enseignement, association etc.).
2. Elle s'efforce de rester à jour et possède une expérience clinique.
3. Par son engagement professionnel et l'intérêt qu'elle porte aux questions de santé et de politique professionnelle, elle favorise la notoriété de la profession.

Procédure

1. La nomination de l'hygiéniste dentaire de l'année a lieu régulièrement.
2. Les propositions écrites doivent parvenir au siège administratif jusqu'au 31 août de l'année concernée.
3. Les propositions peuvent seulement provenir des membres de Swiss Dental Hygienists.
4. La Conférence des Président(e)s procède à l'élection. La nomination de membres électeurs est exclue.
5. La Conférence des Président(e)s ne peut statuer que sur des dossiers complets. Les dossiers présentés doivent renseigner sur: la formation, la carrière professionnelle, la contribution en faveur de la profession d'hygiéniste dentaire, ainsi que les autres activités et centres d'intérêts, etc. de l'hygiéniste dentaire proposée.
6. La distinction est décernée lors du Congrès annuel Swiss Dental Hygienists.

Distinction

L'hygiéniste dentaire élue est présentée à l'occasion du Congrès annuel; un témoignage de reconnaissance sous forme de certificat, ainsi qu'un cadeau personnel, lui sont remis.

Nom / Prénom .....

Date de naissance ..... Année de diplôme .....

Adresse .....

Lieu de diplôme .....

La proposition a été présentée par:

Nom / Prénom .....

Adresse .....

Nous nous réjouissons de recevoir de nombreuses propositions convaincantes que nous vous prions d'envoyer à: Swiss Dental Hygienists, siège administratif, Stadthof, Bahnhofstrasse 7b, 6210 Sursee

Délai d'inscription: le 31 août 2019